

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 24 MARS 2021 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal.....	19
Nombre de membres en exercice.....	19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération.....	19
Date de la convocation et d'affichage.....	19 mars 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le VINGT-QUATRE MARS à 20 H 00, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Hélène PRAL, Jean-Pierre CAILLET, Catherine PELTIER, René PARREULT, adjoints ; Marie MOURIER, James EPTING, Bernard ROLLIN, Joseph CELLIER, Corine FHAL, Nicole TISSEYRE, Patrick LEMAITRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Séverine PIAT et Christelle POINAS AMIARD.

PROCURATIONS : Christiane BERERD et Alexandra BONOD-FERRIEUX à Hélène PRAL.

ABSENT : Néant.

Nicole TISSEYRE a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Maire propose le rajout d'une délibération, accepté par le conseil municipal : limitation de l'exonération de deux ans de la taxe foncière en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 février 2021 à l'unanimité.

DELIBERATIONS

COMPTES DE GESTION 2020 :

Les comptes de gestion 2020 de la Commune et du budget annexe « Immeubles Locatifs » dressés par Mme Véronique DALLOZ, trésorière, sont adoptés à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 :

Les comptes administratifs 2020 de la Commune et du budget annexe « Immeubles Locatifs » sont approuvés à l'unanimité (le maire ne prenant pas part au vote).

AFFECTATION DES RESULTATS 2020 :

Budget Commune M14

Affecté au compte 002 en fonctionnement 30.000,00 €

Affecté au compte 1068 en investissement 372.357,47 €

Budget annexe « Immeubles Locatifs »

Affecté au compte 1068 en investissement 74.494,81 €

Votes à l'unanimité.

BUDGETS PRIMITIFS 2021

Budget principal de la Commune

Section de fonctionnement équilibrée à 1.593.575,00 €

Section d'investissement équilibrée à 1.466.513,00 €

Vote à l'unanimité.

Budget annexe « Immeubles Locatifs »

Section de fonctionnement équilibrée à 311.020,00 €

Section d'investissement équilibrée à 208.495,00 €

Vote à l'unanimité.

FONCIER : travaux montée du Pavé – acquisition de terrain

Afin d'améliorer la visibilité et la sécurité à la sortie de l'impasse Jean Ferrat, il est nécessaire d'acquérir une parcelle d'environ 4 m² à l'euro symbolique. En contrepartie la Commune s'engage à la création d'un muret surmonté d'un grillage. Vote à l'unanimité.

FONCIER : travaux carrefour chemin des Pandus & route de Mours – acquisition de terrain

Afin d'aménager la sécurité du carrefour du chemin des Pandus avec la route de Mours, il est nécessaire d'acquérir une parcelle de 172 m² à l'euro symbolique. En contrepartie la Commune s'engage à la création d'un mur de clôture le long de la route de Mours. Vote à l'unanimité.

FONCIER : sécurité sortie impasse du Manège – acquisition de terrain

Afin d'aménager la sécurité de la sortie de l'impasse du Manège, il est nécessaire d'acquérir une parcelle d'environ 15 m² à l'euro symbolique. Vote à l'unanimité.

FONCIER : allée des Iris – reprise de voirie

Les propriétaires de l'allée des Iris ont demandé la cession à l'euro symbolique de la voirie. Celle-ci sera intégrée dans le domaine public. Vote à l'unanimité.

FONCIER : cession de parcelle – fixation du prix de vente

Monsieur le Maire informe le conseil que M. GIRONA est intéressé pour acquérir une parcelle d'environ 252 m² située chemin des Pandus. Il propose de céder cette parcelle au prix de 4.000 €uros, sous réserve de l'avis des domaines. Vote par 1 contre et 18 pour.

FONCIER : cession de parcelles – fixation du prix de vente

Monsieur le Maire informe le conseil que M. MEDDAH est intéressé pour acquérir la parcelle AC 230 d'une surface de 70 m² et une surface d'environ 14 m² à détacher de la parcelle AC 229 situées rue Simon Chopin. Il propose de céder ces parcelles au prix de 1.700 €uros sous réserve de l'avis des domaines. Vote à l'unanimité.

DENOMINATION DES RUES ET MODIFICATION

Sur proposition du groupe de travail, « le Champ de Mars » devient « place du Champ de Mars », la « place de l'ancienne école » devient « place Joseph MEARIS » et il est créé « l'impasse des Rainettes » à l'intérieur du futur lotissement « les villas des côteaux ». Vote à l'unanimité.

EXTENSION ET REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE : convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage

Afin de lancer le projet d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire et périscolaire, Monsieur le Maire propose de signer une convention avec le CAUE pour la réalisation du cahier des charges. Vote à l'unanimité.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALENCE ROMANS AGGLO : désignation d'un représentant à la commission ClpA

Mme Catherine PELTIER, adjointe à l'urbanisme, est désignée pour siéger à la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité de l'Agglomération. Vote à l'unanimité.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALENCE ROMANS AGGLO : désignation d'un référent sentiers de randonnée

Mme Christiane BERERD et M. Joseph CELLIER, conseillers municipaux, sont désignés comme référents « sentiers de randonnée » auprès de l'Agglomération. Vote à l'unanimité.

VIDEOPROTECTION : demande de subvention auprès de la Région

Monsieur le Maire informe le conseil du projet d'extension de la vidéoprotection sur le Champ de Mars et l'Eglise afin de sécuriser les espaces publics. Ce dossier peut faire l'objet d'un financement de la région à hauteur de 50 %. Vote à l'unanimité.

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES : limitation de l'exonération de deux ans

Avec la disparition de la taxe d'habitation les communes ne perçoivent plus de produit de fiscalité pendant trois années consécutives sur les nouvelles constructions et additions de construction. Il est proposé de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation, à 40 % de la base imposable. Vote à l'unanimité.

INFOS DU MAIRE

- Proposition d'achat de coffrets de 2 mugs pour offrir aux futurs mariés.

RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMUNICATION (René PARREAULT)

- Le nouveau plan de la commune est en préparation.

TRAVAUX (Jean-Pierre CAILLET)

- Eglise : intervention de l'architecte M. AMETTE sur les préconisations pour la sauvegarde du patrimoine.
- Chant du Vallon : mise à la location de l'ancien local archive de la mairie.

VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI)

- La Communauté d'Agglomération travaille sur un projet de plan alimentaire durable.

CARRIERES (Michel CHAPET)

- Présentation d'un plan de circulation en dehors du village.

SOCIAL (Hélène PRAL)

- Compte rendu de la réunion du CCAS du 23 mars au cours de laquelle a été décidé la mise en place d'une permanence tous les 1^{ers} mardis du mois de 9h30 à 11h30 et le report des ateliers.
- Vaccination : 178 personnes de plus de 75 ans ont été vaccinées sur un total de 277.

URBANISME (Catherine PELTIER)

- Compte rendu de la commission du 16 mars au cours de laquelle ont été étudiés 1 permis de démolir, 2 permis de construire, 12 déclarations préalables et 4 certificats d'urbanisme d'information.
- Débat sur le projet de lotissement déposé au quartier Buffevent.

TRAVAUX (Joseph CELLIER)

- Les travaux de zinguerie sur les locatifs sont à terminer avant mi-juin.
- SALLE POLYVALENTE : la réception des travaux a été faite le 2 mars. L'approvisionnement du parquet a pris du retard du fait de la crise sanitaire.

ECOLE (Nicole TISSEYRE)

- Elémentaire : le protocole sanitaire est bien respecté, les effectifs à la rentrée 2021-2022 seraient de 126 élèves, il a été demandé le changement du photocopieur et l'achat de livres pour les CP.
- Maternelle : la présence des stagiaires est très appréciée par les ATSEM, le protocole sanitaire est bien respecté, trois sorties sont prévues si la situation sanitaire le permet et il a été demandé l'achat d'un copieur couleur.

EMBELLISSEMENT (James EPTING)

- Un plan d'actions a été élaboré pour la période 2021-2025. Le budget voté se monte à 5.000 €.

- Pour l'année 2021 il est prévu :

- Une remise en valeur de l'entrée sud,
- La pose de bacs,
- Une demande de stagiaires auprès du Lycée Horticole,
- Une publication sur la Lucarne et sur la page Facebook de la Commune,
- Un recensement des croix et la réalisation d'un parcours ludique,
- Des plantations qui se feront à l'automne.

RADAR PEDAGOGIQUE (James EPTING)

- Compte rendu du rapport suite à la pose du radar pédagogique sur la RD52 et la RD608 : des excès de vitesse ont été remarqués sur les sorties de village.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 0h30
Prochain conseil municipal : jeudi 15 avril 2021 (sous réserve de modification)